

2MAE

Société civile immobilière au capital de 500 euros
Siège social : 30 b rue des Hauts de la Fontaine, 34980 COMBAILLAUX

Les soussignés :

- **Monsieur Cyrille, Olivier ANGER,**
Né le 19 novembre 1979 à ARGENTEUIL (95),
De nationalité française,
Demeurant 30 b rue des Hauts de la Fontaine, 34980 COMBAILLAUX,
Marié à Madame Laurie TORRES sous le régime de la séparation de biens selon le contrat de mariage reçu par l'étude de Me GRANIER et de Me THOMAS notaire à CALVISSON, en date du 06/07/2006, préalablement à leur union célébrée le 12/08/2006 à la mairie de CONGENIES (30),
- **Madame Laurie, Nadine, TORRES épouse ANGER,**
Née le 11 juin 1979 à NIMES (30),
De nationalité française,
Demeurant 30 b rue des Hauts de la Fontaine, 34980 COMBAILLAUX,
Mariée à Monsieur Cyrille ANGER sous le régime de la séparation de biens selon le contrat de mariage reçu par l'étude de Me GRANIER et de Me THOMAS notaire à CALVISSON, en date du 06/07/2006, préalablement à leur union célébrée le 12/08/2006 à la mairie de CONGENIES (30),
- **La société NAIA GROUP HOLDING,**
Société civile au capital de 500 €,
Dont le siège est sis 30 b rue des Hauts de la Fontaine, 34980 COMBAILLAUX,
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 984 309 773,
Représentée par M. Cyrille ANGER, son gérant,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 2MAE, société civile immobilière au capital de 500 euros, dont le siège est 30 b rue des Hauts de la Fontaine, 34980 COMBAILLAUX.

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement concomitamment à la présente décision.

Nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée :

- **Monsieur Cyrille, Olivier ANGER,**
Né le 19 novembre 1979 à ARGENTEUIL (95),
De nationalité française,
Demeurant 30 b rue des Hauts de la Fontaine, 34980 COMBAILLAUX,

- 1/2 -

Emargement :

M. Cyrille ANGER

Mme Laurie ANGER

Marié à Madame Laurie TORRES sous le régime de la séparation de biens selon le contrat de mariage reçu par l'étude de Me GRANIER et de Me THOMAS notaire à CALVISSON, en date du 06/07/2006, préalablement à leur union célébrée le 12/08/2006 à la mairie de CONGENIES (30),

Monsieur Cyrille ANGER dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Cyrille ANGER accepte les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Monsieur Cyrille ANGER ¹

Madame Laurie TORRES épouse ANGER

La société NAIA GROUP HOLDING

¹ La signature électronique de l'acte vaut « Bon pour acceptation des fonctions de gérant »



Acte d'Avocat électronique

Identifiant unique de l'Acte : 20240212121119-UvlhLuxXh5DGKLXEP

Type d'acte : Droit des sociétés

Nombre de page(s) signée(s) au total : 3 dont 1 page(s) de signature

Document original électronique sécurisé et signé sur le service eActe du Conseil National des Barreaux
sous le contrôle d'avocats inscrits à un Barreau Français

